



SAINT-CYR-L'ÉCOLE[®]
(YVELINES)

DÉCISION DU MAIRE N°2024/07/57 PRISE EN VERTU DE
LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020

Service Technique - Bâtiments
AVP/VM

Objet : Contrat avec la société IP2S relatif à l'entretien des alarmes incendie des bâtiments communaux de la ville de SAINT-CYR-L'ÉCOLE.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment son article R. 2122-8,

Vu la délibération n°2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et, en cas d'empêchement, à Monsieur Yves JOURDAN, 1^{er} adjoint au Maire,

Vu le projet de contrat proposé par la société IP2S,

Vu le Budget communal,

Considérant que l'entretien des alarmes incendie nécessite l'intervention d'une société spécialisée, la commune ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet,

Considérant que le projet de contrat proposé par la société précitée répond aux besoins de la commune,

D É C I D E

Article 1:

Un contrat est conclu avec la société IPS2S, sise 1 rue du Lavoir, 78730 LONGVILLIERS.

Article 2 :

Ce contrat est conclu à la date du 25 juin 2024, pour une durée ferme de quatre (4) ans.

Article 3 :

Le montant quadriennal du contrat s'élève à 21.092,00 € Hors Taxes, soit 25.310,40 € Toutes Taxes Comprises.

Article 4 :

Les dépenses afférentes sont inscrites au Budget courant.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le : 13 JUIL. 2024

Certifié exécutoire par publication en ligne, le : 15 JUIL. 2024

Et par transmission en Préfecture des Yvelines, le :

15 JUIL. 2024



Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

:

Signé électroniquement par
Sonia BRAU

A blue electronic signature of Sonia BRAU, consisting of a stylized, cursive script.

Le 13 juillet 2024